

excellente tactique qui profitera aux auteurs respectables par la réclame gratuite faite à leurs œuvres et à leur nom. Autour des productions immorales, au contraire, se fera la conspiration du silence ; car l'expérience prouve, tant le sens moral s'est oblitéré de nos jours, que les censures portées contre les productions immondes leur profitent plus qu'elles ne leur font du tort. Il suffit, en effet, qu'une pièce de théâtre soit suspectée par la presse honnête ou blâmée par l'opinion pour qu'elle obtienne immédiatement de la vogue et soit assurée d'un succès aussi scandaleux que rapide. C'est dire combien les mauvais instincts de la bête humaine sont lents à s'endormir, prompts à s'éveiller et plus prompts encore à se satisfaire.

Toutes les grandes organisations catholiques, notamment la Fédération des Sociétés catholiques américaines, les Chevaliers de Colomb, la Société du Saint Nom de Jésus, l'Association centrale catholique (allemande) se sont engagées à prêter leur appui à la Société naissante. Il est probable que certaines organisations protestantes voudront également se joindre à nous dans cette œuvre de salubrité morale. Il n'est donc pas téméraire de prédire un avenir fécond au *Catholic theatre movement*. De New-York, où il a pris naissance, il est appelé, pense-t-on, à se répandre dans l'Amérique entière. C'est l'ardent souhait que forment tous les honnêtes gens, à quelque Eglise qu'ils appartiennent, car la marée montante du vice commence à faire réfléchir tous les hommes droits.

* * *

FRANCE : *La Ligue contre les indécentes de la mode*. — Nous citons une lettre que le Conseil central de la Ligue patriotique des Françaises à Paris, adresse aux femmes du monde pour leur demander de se liguier contre les extravagances des modes actuelles. Ne serait-il pas à propos qu'une telle Ligue, " la Ligue des Canadiennes Françaises ", se fondât à Montréal ? Et oserions-nous suggérer que la Société Fédérale de Saint Jean Baptiste en mît l'idée en avant et en étudiât l'organisation ?

Voici cette lettre, signée des premiers noms de France :

" Dans son avertissement, le vénéré cardinal Amette, en accord avec les autres évêques de France, demande aux fem-